

Objectifs :

Réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques. Identifier les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre.

Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques.

Maîtriser la manipulation de matériel et outillage

Public concerné et prérequis :

Personnel assurant l'exécution d'opérations d'ordre non électrique.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Qualification des intervenants :

Aptitude pédagogique de formation pour la prévention des risques d'origine électrique

Moyens pédagogiques et techniques :

Documents écrits, diaporama, supports audio et visuels, outils multimédias

Durée :

7 heures.

Programme :

PARTIE THEORIQUE :

1 Notions élémentaires d'électricité

1.1 Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)

1.2 Notion de tension et de courant

1.3 Effets physiopathologiques du courant électrique

1.4 Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)

1.5 Les domaines de tension

1.6 Les prescriptions associées aux zones de travail

1.7 Travaux non électriques au voisinage de la Haute Tension (H0V)

2 Comment travailler en sécurité

2.1 L'habilitation électrique, principe, définitions et symboles.

2.2 Evaluation des risques liés à une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

2.3 Les limites, les zones d'environnement et les opérations liées.

2.4 Autorisation de travaux

2.5 Lecture de la signalisation

2.6 Les moyens de protection (équipements de protection individuelle et collective)

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation théorique par un QCM sanctionnée par un « avis après formation »

Sanction visée :

Attestation de formation « Titre d'habilitation » et Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné par le formateur

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Cahier et stylo

Délais moyens pour accéder à la formation :

AIF : devis sur Kairos nous contacter - Délai 15 jours minimum pour étude du dossier Pole
Emploi

Formation via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement Personnel : pas de délai spécifique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Possibilité de faire appel à un interprète ou inter médiateurs pour permettre l'accueil des personnes présentant une déficience.

Un tiers temps vous est accordé pour l'examen selon votre handicap.

Référente handicap : Mme ALSTERS Solenne 04 94 39 88 14



Programme de formation Habilitation électrique H0B0

version 1 du 26/10/2022

Contact :

Standard : 04 94 39 88 14

Mme Hanane AIT (Responsable pédagogique) et Mme Solenne Alsters (Responsable administrative) sont à votre écoute afin de vous accompagner dans vos démarches

Taux de réussite à la formation :

100 % de réussite (année 2023)

Taux de satisfaction de la formation :

90 % de satisfaction (année 2023)

Tarif :

Nous consulter